

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



lice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demandes d'inscription en Master 20%



Liste des étudiants de la **faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques** :

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis	Obs
1	CHIBANE	HAMZA	Inscription en Master 1 BM	Avis Favorable	
2	IGHIL	Abdelghani	Inscription en Master 1 BM	Avis Favorable	
3	BOUKAOUMA	Malek	Inscription en Master 1 SAAQ	Avis Favorable	
4	KHIMOUD	Fatima	DEUA	Avis Favorable	
5	KACI	Syfax	Inscription en Master 1EE	Avis Favorable	
6	ZERROUGUI	Mounir	Inscription en Master 1EE	Avis Favorable	
7	HANNOUCHE	Yamina	Inscription en Master 1EE	Avis Favorable	
8	MESSAOUDI	Dalia	Inscription en Master 1 PV	Avis Favorable	
9	BARECHE	Tassadit	Inscription en Master 1 PAN	Avis Favorable	
10	KHELLIL	Sarah	Inscription en Master 1 PAN	Avis Favorable	
11	BELAID	Nadia	Inscription en Master 1 PAN	Avis Favorable	
12	SAAD	Moh Tayeb	Inscription en Master 1 PV	Avis Favorable	
13	AIT ABDELLAH	Amokrane	Inscription en Master 1 PV	Avis Favorable	



République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Université Mouloud Mammeri – Tizi-Ouzou
 Domaine Sciences de la Nature et de la Vie
 Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques
 Département de Microbiologie-Biochimie

**Procès Verbal de l'étude des dossiers des étudiants hors établissement
 et nouveaux LMD hors établissement pour leur orientation vers le Master
 Biotechnologie Microbienne
 Année universitaire 2023-2024**



Ordre du jour : Classement et orientation des étudiants hors établissement et nouveaux LMD hors établissement pour leur orientation vers le Master Biotechnologie Microbienne (Année universitaire 2023-2024).

Conformément à l'arrêté 363 du 9 juin 2014 portant les conditions d'inscription aux études universitaires en vue de l'obtention du diplôme de Master et l'arrêté 1082 du 09 Août 2016 portant cahier de charge des spécialités de masters, la responsable du Master Biotechnologie Microbienne a procédé à l'étude des dossiers des étudiants envoyés en ligne et déposés sur place issus du système LMD pour une orientation vers la formation Master I Biotechnologie Microbienne de l'année 2023-2024.

Le classement et l'orientation des candidats ont été faits selon l'ordre de mérite, les conditions pré-décrites dans le canevas de la formation et le choix du candidat.

Les résultats de l'étude des dossiers sont comme suit :

- Le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 25 à 30
- Le nombre d'étudiants issus de la licence Biotechnologie Microbienne et orientés vers le Master Biotechnologie Microbienne : 39
- Le nombre de dossiers d'étudiants reçus pour l'étude : 2

Classement	Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention du diplôme / Université	Observation
1	AGHIL	Abdelghani	02/10.2001	12,00	Licence en Biotechnologie Microbienne	2023 Université M'Hamed Bougara Boumerdès	Retenu en Master I Biotechnologie Microbienne
2	CHIBANE	Hamza	07/01/1999	10,80	Licence en Biotechnologie Microbienne	2022 Université Akli Mohand Oulhadj-Bouira	Retenu en Master I Biotechnologie Microbienne

La moyenne du Master Biotechnologie Microbienne du système LMD (Licence a été calculée selon l'article 3 de l'arrêté n° 714 du 3 novembre 2011.

La Responsable du Master Biotechnologie Microbienne Pr BENAHMED DJILALI ADIBA

Tizi-Ouzou le 29 Octobre 2023

السيد: سماعة بن
 رئيس قسم
 البيوكيمياء و الميكروبيولوجيا

Touiza le 07.11.2023

PV réunion

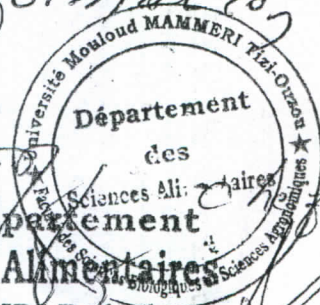
L'on deux mille vingt trois et le 07 Novembre s'est réuni M^r le Chef de Spécialité et le responsable de la filière Science Alimentaire pour traiter 2 dossiers de demande d'inscription au master SAAA Q et après étude des deux dossiers :

Un avis favorable a été accordé à
- BOUKAUMA MALEK.

Un avis défavorable a été accordé à
- Khenissa Mehdi pour non conformité du programme de formation.

Responsible Spécialité

**Chef de Département
des Sciences Alimentaires**
Dr. SAOUDI Rabah



filiale



Procès verbal de l'étude du dossier de l'étudiante issue du système classique pour son orientation vers la licence Technologie agroalimentaire et contrôle de qualité (TAACQ).

Année universitaire 2023/2024

Ordre du jour :

Orientation de la seule étudiante issue du système classique vers L3 TAACQ.

Le lundi 23 octobre (23/10/2023), une réunion de travail a été organisée par le responsable de la licence TAACQ pour procéder à l'étude du dossier et l'orientation de l'étudiante issue du système classique, Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A.) vers la licence TAACQ.

Données :

- le nombre de places actuelle (sans les étudiants répétitifs) de la L3 TAACQ : 60 ;
- le nombre de places réservées aux étudiants externes issus du système classique : 20 % du quota préalablement fixé.

Résultat de l'étude du dossier :

Après étude dudit dossier, un avis favorable est attribué à la seule candidate. Les informations liées à la candidate sont portées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus*	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention + Université	Observation
1	KHIMOUD	Fatima	11,94	D.E.U.A.	30.04.2007 à l'UMMTO	Retenue

* Note du cursus : Moyenne des notes EMD de toutes les années d'études

(Circular stamp: Université Mouloud Mamméri de Tizi-Ouzou, Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques, Département des Sciences Alimentaires)
Vice Doyenne
Charge des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants
A. BOUAZIL YAJIATENE

Le responsable de la licence : Dr. SADOUDI Rabah

Procès verbal de possibilité d'accueil des candidats en Master Ecologie animale

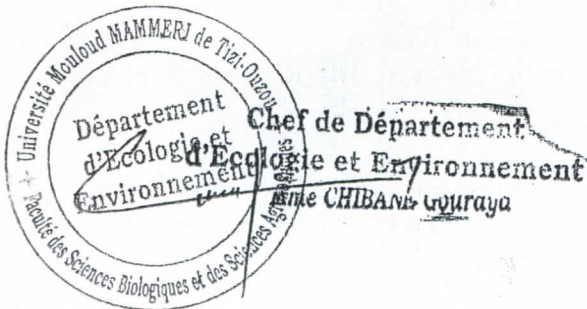
Après l'étude de la possibilité d'accueil des étudiants dans le cadre des 20% prévu par l'arrêté 363 du juin 2014, trois dossiers ont été soumis par le département d'Ecologie et environnement et ont été examinés de près,

Il s'agit des candidats suivants :

- 1) **HANNOUCHE Yamina** : Ingénieur d'état en Ecologie animale ; obtenu en 2012
- 2) **ZERROUGUI Mounir** : Master 2 Biodiversité et écologie végétale ; obtenu en 2022
- 3) **KACI Syfax** : Master 2 Protection des écosystèmes ; obtenu en 2021.

Il a été constaté qu'une candidate est issue du système classique et de formation Ecologie animale de notre établissement et les deux autres titulaires de la licence Ecologie et environnement et des masters de biodiversité et écologie végétale ou de protection des écosystèmes du département d'écologie et environnement de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ;

Ainsi, il a été décidé de mentionner **un avis favorable** pour ces trois candidats et ils sont retenus en **Master 1 Ecologie animale**.



Responsable de Master
Mme HAOUCHINE S.



UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques
Vice- Doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants
Département des Sciences Agronomiques

Autorisation d'inscription

Autorisation d'inscription de l'étudiante **Messaoudi Dalia** en M1 Protection des végétaux

Diplôme obtenu Licence en protection des végétaux

Etablissement d'origine, université de Boumerdes

Diplôme obtenu : Licence en protection des végétaux

Tableau : Moyennes obtenues par la candidate

Nom Prénom	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Messaoudi Dalia	09.79	10.60	12.12	14.4

Avis favorable pour l'inscription de la candidate en M1 protection des végétaux



La responsable du Master

Mme MEDJDOUB-BENSAAD Ferroudja

Faculté des Sciences Biologiques et des Sciences Agronomiques
Département des Sciences Agronomiques
Master de Production et Nutrition Animale

Classement des étudiants classiques inscrits au Master « Production et Nutrition Animale ». Année universitaire 2023/2024

Tableau 1 : Candidats Ingénieurs Agronomes inscrits et classés

Nom & Prénom	1 année	2 année	3 année	4 année	5 année	Moyenne générale/20	Classement
BARECHE Tassadit	10,51	10,63	10,65	11,32	13,13	11,25	

Tableau 2 : Candidats Docteurs Vétérinaires inscrits et classés

Nom & Prénom	1 année	2 année	3 année	4 année	5 année	Moyenne générale/20	Classement
KHELIL Sarah	10,72	11,91	13,96	13,52	12,49	12,52	1
BELAID Nadia	11,41	10,53	10	10,01	10,23	10,44	2


Après étude des dossiers et classement des candidats, le comité pédagogique restreint a retenu les candidats suivants :

BARECHE Tassadit (Ingénieur Agronome) pour Master I

KELIL Sarah (Docteur Vétérinaire) pour Master I

BELAID Nadia (Docteur Vétérinaire) pour Master I

KADI Si Ammar :

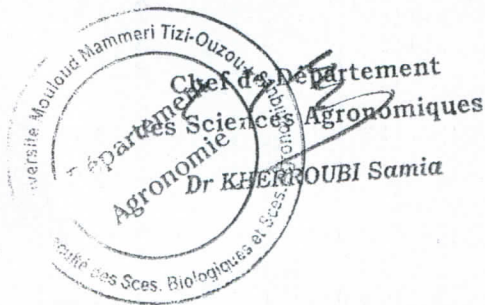


DORBANE Zahia :

Responsable du Master Production et Nutrition Animale

MOUHOUS Azeddine

Responsable de l'Equipe de
Spécialité de Master Production
et Nutrition Animale.





République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERI – Tizi-Ouzou
Domaine sciences de la nature et de la vie
Faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques
Département des sciences agronomiques
Master Productions Végétales

Procès verbal de l'étude des dossiers de demande d'inscription en Master Productions Végétales Année universitaire 2023-2024

Ordre du jour : Etude des demandes d'inscription en Master Productions végétales.

Le mardi trente-et-un octobre deux mille vingt-trois (31/10/2023), le responsable du Master Productions végétales a procédé à l'étude des dossiers d'anciens étudiants dans le but de les orienter vers la formation Master I Productions végétales.

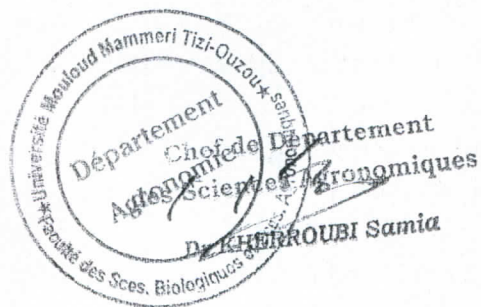
Les résultats de l'étude des dossiers :

- le nombre de places prévues dans le canevas du Master : 20 ;
- le nombre d'étudiants du Master I : 26 ;
- le nombre de places réservées aux étudiants externes : 20 % du *quota* préalablement fixé (correspondant à 4 places pour chaque Master I) ;
- le nombre de demandes d'étudiants issus du système classique reçues pour l'étude : 02.

Après étude des dossiers, le nombre et le nom des étudiants retenus pour Master I et II Productions végétales sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Classement	Nom	Prénom	Note du cursus	Diplôme obtenu et spécialité	Année d'obtention du diplôme + Université	Observation
01	AIT ABDELLAH	Amokrane	11,54*	Master Eau et environnement	2022 à l'UMMTO	Retenu en Master I
02	SAAD	Moh Tayeb	11,50*	Master Eau et environnement	2021 à l'UMMTO	Retenu en Master I

* Note de la moyenne du cursus universitaire = Moyenne des moyennes annuelles de toutes les années d'études universitaires.



Le responsable du Master Productions végétales
Mme BOUTEBTOUB